

Louh devant la commission des affaires juridiques de l'APN

Un conseil indépendant et pluriel pour défendre les droits de l'homme



Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3925 - Mercredi 20 juillet 2016 - Prix : 10 DA

Leur lycée arrive en tête du classement du Bac dans la wilaya

Les lycéens de Boudjima ne seront plus nomades à la prochaine rentrée

Page 24

Intoxications alimentaires collectives durant l'été

Les fêtes familiales sous haute surveillance

Page 2

Bureaucratie, cet indécrottable fléau

Par Nadjib Stambouli

Trompeur est le constat et il n'y a pire satisfecit que celui d'un leurre communément partagé et amplifié. Il n'est pas un jour qui passe sans que l'actualité ne se fasse l'écho de mesures d'allègement de dossiers administratifs et de mise en œuvre de l'outil Internet pour atténuer, à défaut d'éradiquer, le fléau bureaucratique. Vue sur le papier, la bataille anti-bureaucratie a fait des avancées notables et ce serait faire montre de mauvaise foi ou de nihilisme que de mettre en doute la volonté des pouvoirs publics, notamment des ministres de l'Intérieur qui se succèdent au poste, à faire conjuguer au passé le calvaire des citoyens devant les guichets. Mais de la volonté et du vœu à la réalité concrète, il y a loin, très loin même, de la coupe aux lèvres. Il suffit de se rendre dans n'importe quel service d'état civil de n'importe quelle commune ou dans un bureau de daïra ou de wilaya ou autre administration publique chargé de traiter les affaires des situations, pour désespérer de tout souhait d'en finir avec la gangrène bureaucratique. Les colères sont toujours de mise face aux passe-droits, les files d'attente et les bousculades qui vont avec ne sont pas moins longues que ce qu'elles étaient avant "l'ère informatique", ce à quoi il faut ajouter les fautes de frappe sur documents, de plus en plus courantes. Les chefs de service, censés être à l'écoute du citoyen, qui peut attirer l'attention sur un défaut d'organisation, sont comme par hasard toujours absents.

Suite en page 3

Ils réclament une révision de leur système de retraite et l'application du point indiciaire

Les députés s'inquiètent de leur situation financière



A sept mois de la fin de la septième législature, des députés s'inquiètent de leur situation financière, notamment la question de la retraite et l'application du point indiciaire dans le calcul du régime indemnitaire.

Page 3

Commerce

Hausse quasi-générale des prix des produits alimentaires

Page 5

Festival international d'Oran du film arabe

Un hommage sera rendu au trio «Bila houdoud»

Page 13

Louh devant la commission des affaires juridiques de l'APN

Un conseil indépendant et pluriel pour défendre les droits de l'homme

■ Le ministre de la Justice, Tayeb Louh, a présenté avant-hier devant les membres de la commission des affaires juridiques, administratives et des libertés de l'APN, un exposé sur le projet de loi fixant la composition et les modalités désignant les membres du Conseil national des droits de l'homme.

Par Yacine Djadel

Il a été également question, pour ce qui est du contenu de ce projet, des règles relatives à son organisation ainsi que tout décret régissant son fonctionnement. A cet effet, M. Louh, lors de son intervention à l'APN, n'a pas manqué de préciser que ce projet de loi, traitant de la thématique de l'Algérie et des droits de l'homme, traduit ainsi la volonté politique du pays à promouvoir davantage les droits de l'homme, et ce, tout en se consacrant aux principes de base énoncés dans la Constitution algérienne. Un point aussi, qui selon le ministre de la Justice, est non seulement le premier garant des libertés fondamentales et des droits de l'homme, mais également un principe découlant directement des préceptes de l'Islam et des chartes internationales des droits de l'homme, a indiqué un communiqué de la chambre basse du Parlement. A ce propos d'ailleurs, il faut savoir que, lors de l'élaboration de ce texte de loi, par souci d'un respect

Belaïb rencontre un haut responsable américain La coopération économique bilatérale évoquée

LE MINISTRE du Commerce, Bakhti Belaïb a rencontré, hier à Nairobi, l'adjoint au Sous-secrétaire d'Etat américain en charge des Affaires économiques et commerciales, Kurt Tong, a indiqué un communiqué du ministère.

Les discussions, tenues en marge de la 14^e session de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement (Cnuced) qui se déroule dans la capitale kényane, ont notamment porté sur «les opportunités qu'offre l'économie algérienne pour l'investissement étranger, en particulier les investisseurs américains qui peuvent largement contribuer au processus de diversification en cours de l'économie nationale», a précisé le communiqué.

Il a été également question de «l'appui du partenaire américain à la démarche algérienne visant l'intégration au commerce multilatéral», a-t-on ajouté de même source.

Par ailleurs, les deux parties se sont félicitées de l'état de coopération entre l'Algérie et les Etats-Unis, tout en exprimant leur volonté partagée d'«améliorer en permanence ce niveau de coopération».

K. L.

rigoureux des normes internationales, les principes universels présidant à la création d'organismes nationaux de protection et de promotion des droits de l'homme, adoptés par l'Assemblée générale de l'ONU, ont également été pris en compte, a souligné M. Louh. Toujours selon le ministre, ce projet se veut ainsi une preuve de la volonté de l'Algérie à fournir des efforts dans ce sens. Une initiative qui permettra également de lever les réserves enregistrées à l'égard de la Commission nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'homme (Cncppdh). Rappelons, à l'occasion, que cette dernière a perdu sa place dans le classement international des organismes des droits de l'homme depuis 2009. En effet, la commission a été classée dans la catégorie «B». Un classement qui, pour rappel, comprend les organismes qui ne sont pas en totale conformité avec les principes établis par l'Assemblée générale. Par conséquent, cet état de fait ne permet pas à l'Etat algérien de participer aux travaux des instances et mécanismes onusiens. C'est donc afin de remédier à cette situation contraignante qui, par ailleurs, altère un tant soit peu l'image du pays parmi les autres nations, que la tutelle a décidé de réagir en accélérant la cadence par la création prochaine du Conseil national des droits de l'homme. Une fois adoptée, cette institution sera sans doute une avancée pour l'Algérie en matière de respect des droits de l'homme. Par



PivDR

ailleurs, pour rendre plus claire la définition exacte du Conseil national des droits de l'homme, celui-ci est rappelé-t-on, une instance indépendante, placée, dans tout pays, auprès du président de la République. Il jouit de l'autonomie administrative et financière et assure, de fait, une mission de surveillance, d'alerte précoce, ainsi que d'évaluation en matière de respect des droits de l'homme. Sans préjudice des attributions du pouvoir judiciaire, le conseil est habilité à examiner également toute situation d'atteinte aux droits de l'homme constatée ou portée à sa connaissance avant d'entreprendre, par la

suite, toute action appropriée. Un organisme médiateur qui est également à même de porter, le cas échéant, les résultats de ses investigations à la connaissance des autorités administratives concernées et devant les juridictions compétentes. De surcroît à ses prérogatives premières citées ci-dessus, le conseil initie des actions de sensibilisation, d'information et de communication pour la promotion des droits de l'homme. Pour ce qui est du volet portant sur la protection de ces derniers, celui-ci, par un rapport annuel adressé au président de la République, au Parlement et au Premier

ministre, émet des avis, propositions et recommandations qu'il rend publics après. En somme et au terme de l'exposé du ministre, il est à signaler que les membres de la commission, présidée par Amar Djilani, ont donc pris la parole pour saluer le projet de loi, le qualifiant de socle fondamental pour la consécration de l'Etat de droit et la bonne gouvernance. Un signe qui traduit, selon lui, la détermination de l'Algérie à adapter ses systèmes juridique et judiciaire aux conventions et traités internationaux touchant à la question sensible des droits de l'homme.

Y. D.

Intoxications alimentaires collectives durant l'été

Les fêtes familiales sous haute surveillance

Les risques d'intoxications alimentaires existent tout au long de l'année. Mais au cours de cette période caniculaire elles deviennent plus importantes. En effet, la saison estivale reste sans conteste très propice à cette affection, et ce, en raison de la hausse de la température et du non-respect des conditions de conservation. Un sérieux problème de santé publique avec des impacts considérables sur le plan économique. Selon des études et enquêtes effectuées par les services concernés, un taux très élevé de cas d'intoxication alimentaire collective sont enregistrés dans les fêtes familiales, à savoir les mariages, entre autres fêtes religieuses. Cet état de chose est devenu très fréquent à cause des mauvaises habitudes alimentaires. La prévention constitue, selon les professionnels, une bonne façon de lutter

contre ce fléau qui prend de l'ampleur et qui fait beaucoup de victimes durant la saison estivale notamment. Afin d'éviter des situations quelquefois dramatiques, surtout à l'occasion des fêtes familiales, Le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, a appelé les directeurs de la santé de wilaya à intensifier la sensibilisation de proximité à la prévention des intoxications alimentaires collectives. M. Boudiaf qui présidait une rencontre avec les directeurs de la santé de wilaya et les responsables des centres hospitaliers à travers le territoire national, a estimé impérative la sensibilisation de proximité à la prévention des intoxications alimentaires collectives durant l'été marqué par l'organisation de cérémonies diverses et l'apparition de certaines maladies en raison du stockage des produits alimentaires périssables. Il a

annoncé que chaque wilaya avait désigné un médecin au service des familles qui organisent des fêtes afin de les informer sur les modalités de préparation des repas collectifs et de surveillance des produits alimentaires. Le ministre de la Santé a insisté, d'autre part, sur la nécessité d'assurer le service durant la saison estivale qui coïncide avec les congés annuels et qui connaît une baisse des effectifs, outre l'apparition de certaines maladies. Il a rappelé également les instructions données par son département ministériel aux responsables du secteur de la santé, les invitant à intensifier les opérations de prévention et communication de proximité et à organiser les prestations sanitaires à travers les wilayas côtières qui enregistrent une affluence massive des estivants. L'année dernière, plus de 5 000 cas d'intoxication ali-

mentaire ont été enregistrés, provoquant le décès de 11 personnes. Quand on sait que d'après des statistiques et sondages, un nombre élevé de consommateurs ne vérifient pas la date de péremption des produits alimentaires alors que ces derniers sont entreposés dans des étalages à l'air libre au niveau de certains marchés et points à des prix qui défient toute concurrence (tels que les viandes blanches et rouges, poissons, les fromages, le pain...) représentant ainsi un danger pour la santé publique. Dans ce cas le citoyen est incontestablement le premier responsable de sa santé, en évitant de consommer les produits alimentaires achetés auprès des vendeurs qui ne respectent ni les règles, ni les normes établies, il évite par là même toute exposition à d'éventuels risques.

Meriem Benchaouia

- Ils réclament une révision de leur système de retraite et l'application du point indiciaire -

Les députés s'inquiètent de leur situation financière

■ A sept mois de la fin de la septième législature, des députés s'inquiètent de leur situation financière, notamment la question de la retraite et l'application du point indiciaire dans le calcul du régime indemnitaire.



Par Nacera Chennafi

Zebbar Berrabah, vice-président de l'APN, a démenti toute demande de hausse des indemnités des parlementaires. «On n'a jamais demandé des augmentations des indemnités des parlementaires», a-t-il défendu. Selon ce parlementaire, «le problème se situe dans le non-calcul des années de travail des députés qui occupaient des postes dans les entreprises économiques et des activités libres avant leur élection alors qu'ils ont payé leurs cotisations», a-t-il expliqué.

M.Zebbar qui intervenait dans une journée parlementaire intitulée «Le rôle de l'Institution législative dans le cadre de la Constitution de 2016», qui dit être chargé de ce dossier, a déploré cette situation en indiquant que le dossier est sur la table du président de la chambre basse du Parlement, Larbi Ould Khelifa. Il a expliqué avoir tenu deux réunions avec le ministre du Travail sous la coordination du Premier ministre,

Abdelmalek Sellal, qui l'aurait instruit de collaborer avec le ministre du Travail, Mohamed El Ghazi. Ont assisté à cette réunion selon lui, notamment le directeur de la caisse nationale de retraite.

Dans ce contexte, M^{me} Bounab Saïda du FLN, s'est inquiétée de l'avenir des députés car selon elle après la fin de mandat, ce dernier a une famille en charge ; elle propose trois solutions, sa réintégration dans le poste d'avant, la retraite ou changer de métier.

M.Benattar, membre de la commission des finances, a présenté une étude sur le régime indemnitaire en comparant celui des parlementaires algériens avec d'autres pays. A ce propos, il a soulevé que le régime indemnitaire dans la majorité des pays est supérieur et que «l'Algérie se trouve au milieu».

Dans ses résolutions, il a proposé de consacrer des primes que pourront utiliser les députés pour payer des collaborateurs en défendant que le travail de député est politique alors que la

fonction législative a des aspects techniques. Il a également proposé d'augmenter la prime consacrée à l'ouverture des permanences qui est actuellement de 20 000 DA. Selon M.Benattar, celle-ci doit être de 120 000 DA et 200 000 DA dans les grandes villes. Parmi les recommandations aussi réobtenues, il y a l'alignement du point indiciaire avec celui des cadres de l'Etat. Des propositions à soumettre dans le cadre de l'amendement du régime indemnitaire en application à la récente révision constitutionnelle.

Lakhdar Benkhellaf, député du parti Al Adala, dit ne pas pouvoir parler d'une augmentation des indemnités des députés qui ne peut se faire dans le contexte actuel (crise financière), indiquant que ceux qui «demandent une telle augmentation ne vivent pas dans ce contexte».

Ce député a rappelé sa troisième correspondance qu'il a adressée au président de l'APN dans laquelle il avait estimé que

«les augmentations et autres indemnités dont ont bénéficié les parlementaires depuis 1997, date de la première législature, n'ont pas fait l'objet de prélèvements d'impôts consacrés par la loi». Pour M. Benkhellaf, «la caisse de l'Etat perd des sommes colossales» avant d'enchaîner : «on est prêt à payer ces impôts à effet rétroactif pour chaque député selon son mandat».

Ce député est revenu aussi sur le traitement des députés qui est, selon lui, «sélectif et manque d'équité». Il souligne que des députés sont traités comme «des joueurs de football, pénalisés pour trois à six matchs» en allusion à la mesure prise à l'encontre du député Rabah Missoum. A ce propos, il déplore : «il y a ceux qui veulent faire de nous des fonctionnaires en appliquant un système de pointage». D'autres ont parlé du fait que les ministres ne répondent pas aux questions orales et écrites des députés à temps alors que personne n'a parlé de l'absentéisme. N. C.

Benghebrit au sujet de la réforme du Bac

«Les propositions prochainement soumises au gouvernement»

Les propositions portant sur la réforme de l'examen du baccalauréat seront «prochainement» soumises au gouvernement, a indiqué mardi le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit. «Nous allons bientôt remettre au Premier ministre la synthèse consacrée à la réforme des épreuves du baccalauréat, élaborée après la tenue de l'atelier national et les réunions entre les représentants du ministère et les partenaires sociaux», a déclaré à l'APS M^{me} Benghebrit, en marge d'une cérémonie organisée en l'honneur des lauréats du bacca-

lauréat (session 2016).

«Nous avons constaté l'existence de plusieurs hypothèses ayant requis l'unanimité auprès des participants», a-t-elle ajouté.

La commission mixte, composée de représentants du ministère de l'Education nationale et de partenaires sociaux, avait tenu récemment la 6^e et dernière réunion concernant la réforme des épreuves du Bac. Celle-ci a été sanctionnée par une série de propositions.

Il s'agit, entre autres, de la réduction du nombre de jours de l'examen de 5 à 3 avec deux matières par jour.



N. S.

EDITO

Bureaucratie, cet indécrottable fléau

suite de la page Une

Le calvaire du citoyen s'aggrave, bien que ce fait est à relever moins dans les états civils que dans les autres administrations en contact avec les citoyens, lorsque ces derniers se voient transformés en balle de ping-pong pour conforter leur dossier, chaque fois avec un document en plus, alors que la liste complète pouvait être notifiée dès le départ. De guerre lasse, face à ces reports et ajournements programmés et pourtant largement évitables, le pauvre citoyen a le choix entre abandonner le parcours du combattant ou envisager le «graissage de patte» sous couvert de geste amical, jamais de corruption, ce qu'il est de fait. Mais, nous dira-t-on, il est aisé de se complaire dans la critique, attitude d'autant moins recommandable que cette même critique reconnaît les efforts indéniables et par certains versants palpables de la lutte antibureaucratique menée par les pouvoirs publics. Donc passons aux propositions. D'abord, par quelle décision stupide supprime-t-on, du moins dans certaines APC, le procédé moderne des jetons à l'entrée, les bouts de papier indiquant clairement le rang de chacun, qui attendra patiemment, sans pousser ni se faire pousser, que son numéro soit affiché au guichet ? Cette méthode a été aussi bien accueillie, tant par les citoyens que par les employés d'état civil, quand elle a été lancée, que productrice d'immense déception et découragement lorsqu'elle est supprimée, alors qu'elle a prouvé son efficacité. Par ailleurs, dans un esprit constructif, pourquoi ne pas rétablir, en même temps que ces appareils à jetons, les cahiers de doléances, unique manière pour les responsables, à tous les échelons administratifs, de connaître la réalité de leurs services face aux lacunes d'organisations mais aussi face aux manquements, voire les dérives, de certains agents ? Sans conteste, les responsables, et pas seulement au niveau local, ne sont pas informés de ce qui se passe «en bas». S'ils tiennent à ce que toutes les avancées, notamment l'introduction d'Internet, ne virent pas à des coups d'épée dans l'eau, ils ont tout intérêt à mettre des canaux d'information et de médiation fiables et non démagogiques...

Education

Les lauréats du Bac honorés par Sellal

■ Cinquante-six lauréats du baccalauréat session 2016, ayant obtenu d'excellentes moyennes, ont été honorés hier à Alger par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal.

Par Selma G.

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Mohamed Larbi Ould Khelifa, et le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci, ont assisté à cette cérémonie qui s'est déroulée au Palais du peuple en présence de membres du gouvernement. A cette occasion, le Premier ministre, en plus des cadeaux symboliques, a décerné aux meilleurs bacheliers ayant obtenu les meilleures moyennes, des médailles en or, en argent et en bronze.

Il s'agit de Ousalah Kenza Naïla, résidant à Oran, qui a

décroché la meilleure moyenne au niveau national avec 19,14 (branche mathématiques), suivie de Oucif Amani de la wilaya de Khenchla (branche sciences expérimentales - 19,02), puis du cadet de la Nation, Ounasse Walid de Blida (branche mathématiques - 18,91). D'autres lauréats ayant des besoins spécifiques ont reçu également des cadeaux et des attestations honorifiques lors de cette cérémonie. Un total de 241 élèves ont décroché, cette année, leur Bac avec la mention «excellent», 5 011 avec la mention «très bien» et 19 025 avec la mention «bien».

Les lauréats ont aussi bénéficié, en guise de récompense pour les efforts fournis durant toute l'année, d'une tablette dernière génération et d'un voyage en Espagne.

La ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebril, a considéré, dans une allocution prononcée à l'occasion, que les résultats du baccalauréat de cette année étaient «satisfaisants au regard du contexte».

Le taux de réussite au bac-



calauréat session 2016 a atteint 49,47% pour les élèves scolarisés et 33,7% pour les

candidats libres. La wilaya de Tizi Ouzou a décroché, pour la huitième fois consécutive, la 1^{re}

place à l'échelle nationale avec un taux de 65,23%.

S. G./APS

Alerte de Mobilis Attention aux messages frauduleux !

MOBILIS, l'opérateur proche de ses clients, informe son aimable clientèle que certains de ses abonnés reçoivent des messages frauduleux par SMS, ou via les opérateurs OTT (Over-The-Top) comme Viber, Whatsapp ou autre, contenant des messages mensongers avec des loteries fictives et des fausses promesses en les incitant à composer un numéro surtaxé.

Soyez vigilant car il s'agit peut-être d'un SMS frauduleux ! A cet effet, et subséquemment aux nombreux appels à ce sujet, Mobilis a déjà entamé une campagne de sensibilisation envers ses abonnés, par l'envoi de SMS leur rappelant que Mobilis n'est pas responsable de ces SMS-Spams (frauduleux) et qu'il faudra tout simplement ignorer. Etant toujours soucieux de répondre au mieux aux attentes et réclamations de ses clients, Mobilis, vous prie d'éviter ce piège et de ne pas appeler ces numéros et vous invite à suivre les recommandations suivantes :

1- Ne composez pas le numéro de téléphone surtaxé : ces services vous seront facturés très cher.

2- Ne pas divulguer vos renseignements personnels et bancaires.

3- Filtrer les appels venant de ces numéros.

4- Nous alerter et signaler ces numéros en contactant nos centres d'appels.

Mobilis, affairé d'asseoir son développement sur une relation intensifiée avec ses clients, entreprises et grand public, lutte activement contre les tentatives d'escroquerie et de piratage.

Si vous pensez être victime de ce type d'acte, contactez-nous.

Communiqué

Université de Béjaïa

Début des préinscriptions hier

Les nouveaux bacheliers ont commencé, hier, les préinscriptions sur Internet à l'université de Béjaïa. Les préinscriptions auront lieu du 19 au 21 juillet et la confirmation est programmée entre le 22 et 24 du même mois. Les recours relatifs au choix des filières sont fixés entre le 31 juillet et le 2 août, alors que les inscriptions définitives sont prévues entre le 4 et 9 août. Des portes ouvertes sont organisées du 19 au 24 du mois, lors desquelles tout sera expliqué aux nouveaux bacheliers qui auront à choisir cette année 6 filières parmi les 17 portées sur la fiche de vœux, au lieu de 10 comme l'an dernier. Le choix des filières est valable pour la circonscription de Béjaïa et Sétif, deux wilayas jumelées avec le nouvel organigramme du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique en une circonscription cette année. Hier, les

étudiants qui se sont rendus au campus Aboudaou ont été bien accueillis. Dès l'entrée de la porte principale, un guide de l'étudiant leur est remis ainsi que des documents. Une salle est ouverte pour les informer de la procédure d'inscription et d'obtention de la bourse et de l'hébergement ainsi que le dossier à fournir au niveau des œuvres universitaires. Le transport est assuré aussi par deux bus depuis la gare routière. Certains nouveaux bacheliers ont relevé hier des problèmes d'accès au site des préinscriptions. L'université devrait accueillir cette année entre 10 000 et 11 000 nouveaux étudiants, selon le vice-recteur de l'université de Béjaïa, M. Aït Mokhtar. Ceci avec les 4 500 places pédagogiques environ qui seront libérées par les sorties des promotions au niveau des campus de Targa Ouzemour et Aboudaoua et le reste au

niveau du nouveau campus d'Amizour qui ouvrira ses portes cette année, ceci en attendant la livraison du campus d'El-Kseur qui a enregistré un retard dans les travaux. Avec les 8 227 admis de la wilaya, l'université de Béjaïa ne trouvera, théoriquement, aucune difficulté à accueillir ce nombre et même plus avec les nouveaux bacheliers de la même circonscription universitaire à savoir ceux de la wilaya de Sétif, selon la nouvelle organisation qui a classé les wilayas de Sétif et Béjaïa dans la même circonscription universitaire. D'ailleurs, l'on table pratiquement sur l'inscription de plus 11 000 étudiants cette année. A noter que la nouveauté cette année est la réouverture de deux filières, à savoir l'architecture et les mathématiques appliquées (recherches opérationnelles).

H. Cherfa

Rentrée scolaire à Médéa

Course contre la montre dans les communes affectées par le séisme de Mihoub

Une véritable course contre la montre est engagée dans les communes du nord-est de la wilaya de Médéa, affectées par le séisme du 29 mai dernier, en prévision de la prochaine rentrée scolaire.

Une vingtaine d'entreprises de réalisation sont à pied d'œuvre à travers de nombreux sites abritant des structures éducatives, partiellement ou totalement endommagées par le séisme.

Les établissements scolaires Chahid Ali-Mouïssi, Aïssa-Diabi, Mohamed-Khelifi, Mohamed-Mazouni, Moussa-Charfaoui et Mohamed-Abad, situés dans les communes de Mezghena, Guel-

el-Kebir, El-Azzizia et Mihoub, se sont transformés depuis peu en ruche d'abeilles où tout le monde s'active pour être au rendez-vous.

Pour les autorités locales, tous les efforts doivent être déployés afin d'éviter un retard dans la scolarisation de certaines d'élèves issus de ces communes et veiller à ce que l'ensemble des infrastructures affectées soit de nouveau opérationnelles à la rentrée.

«Nous allons tout mettre en œuvre pour qu'il n'y ait plus aucune trace de ce séisme, d'ici la rentrée scolaire de septembre», a déclaré le wali de Médéa, Mostefa Layadhi, lors d'une visite

d'inspection, lundi après-midi, à travers les communes de Guel-El-Kebir, El-Azzizia, Mezghena et Mihoub.

Le chef de l'exécutif a affirmé devant des citoyens et des responsables locaux du secteur de l'Education, que la priorité du plan de réhabilitation décidé par les autorités revient à ce secteur, vu son impact direct sur une frange importante de la population des régions affectées par le séisme et le souci des pouvoirs publics de réunir les conditions d'un retour rapide à une vie normale au niveau de cette partie de la wilaya.

Des instructions fermes ont été données sur place par le wali

pour achever, avant la rentrée scolaire de septembre, les blocs pédagogiques devant accueillir les élèves issus de ces communes, évoquant la possibilité, en cas de retard, de recourir au préfabriqué afin de répondre aux besoins des staffs administratifs affectés à ces établissements.

Cette solution devrait se limiter aux établissements fortement endommagés par le séisme et dont la réhabilitation nécessiterait plusieurs mois, a assuré le chef de l'exécutif local, signalant que la décision définitive concernant le recours au préfabriqué sera tranchée dans les tout prochains jours.

R. N./APS

Commerce

Hausse quasi-générale des prix des produits alimentaires

■ Les prix au détail de la majorité des produits alimentaires ont connu une hausse en mai dernier par rapport au même mois de 2015, tandis que des différences de prix demeurent significatives entre des régions du pays, selon le ministère du Commerce.

Par Amel B.

Pour les produits d'épicerie, les prix à consommateurs se sont envolés entre les deux périodes de comparaison pour le lait en poudre infantile (+11,1%), le thé (+9,3%), la farine conditionnée (+8,7%), le concentré de tomate (+8,1%), le riz (+7,1%), la levure sèche (+6,4%), les pâtes alimentaires (+4,5%), le café (2,4%) et le sucre blanc

Prix

Le Brent à près de 47 dollars à Londres

LES PRIX du pétrole continuaient à perdre du terrain hier en cours d'échanges européens, sur fond de résurgence des inquiétudes concernant l'excès mondial d'offre alors que les stocks de produits pétroliers sont très élevés. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 46,81 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en repli de 15 cents par rapport à la clôture de lundi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en août perdait 10 cents à 45,14 dollars. Les cours du Brent et du WTI restaient orientés à la baisse ce mardi, en ligne avec la tendance observée depuis le début du mois de juillet même si les prix se sont légèrement repris depuis leurs plus bas en deux mois du 11 juillet. «Les facteurs baissiers l'ont emporté sur les agents haussiers au cours des dernières 24 heures avec ces craintes concernant une surabondance mondiale d'offre refaisant surface sur fond de préoccupations pour la demande», relevaient des analystes. Ces inquiétudes autour des excédents mondiaux d'or noir expliquaient également, selon une autre analyste, que certaines informations de nature à soutenir le marché soient passées totalement inaperçues. Ainsi les cours ont décliné «malgré le fait que l'Energy Information Administration (EIA, une antenne du département américain de l'énergie, DoE) prévoit une baisse de 99 000 barils par jour de la production de pétrole de schiste américaine en août», ce qui constituerait un 10e mois consécutif de déclin, notait la même source. De même, les prix du brut n'ont guère tenu compte de prévisions faisant état d'une baisse de 2,2 millions de barils des stocks américains de pétrole brut la semaine dernière.

R.E.

(+1,2%). Par contre, des baisses ont été enregistrées pour le lait en poudre adultes (-4,3%), les huiles alimentaires (-1,5%) et la semoule ordinaire (-0,2%). Concernant les légumes secs, à l'exception des prix des haricots secs qui ont connu une baisse de 17,2%, il a été enregistré une flambée des prix pour les pois chiches (+32,1%) et les lentilles (+21,2%). Pour les légumes frais, une diminution des prix a été observée pour la pomme de terre (-31,3%), l'oignon sec (-14%) et la tomate fraîche (-8,2%), Mais une forte hausse des prix a touché aussi bien l'ail local sec (+86,2%) que l'ail importé (+42,7%). Pour les viandes, le prix du poulet éviscéré a baissé de 11,7% en mai 2016 par rapport à un an plus tôt. Une même tendance baissière mais légère a été constatée pour la viande ovine locale dont les prix moyens ont diminué de 0,2%. En revanche, les prix des viandes bovines fraîches locales et celles importées et congelées ont augmenté respectivement de 1,4% et de 3,3%.

Des différences de prix notables entre les régions du pays

Par ailleurs, il est constaté des disparités de prix substantielles entre les régions du pays pour des produits alimentaires, qui s'expliquent essentiellement par les habitudes alimentaires d'une région pour certaines denrées, les frais de transport pour les wilayas éloignées et la spécialité agricole d'une région pour ce qui concerne les légumes et fruits ainsi que les viandes. Ainsi, le prix moyen de la pomme de terre était à 37 DA/kg



Ph. > D. R.

dans la région de Blida en mai dernier contre 59 DA à Ouargla (différence de l'ordre de 22 DA), alors que l'ail local coûtait 126 DA/kg sur les étals d'Alger contre 352 DA à Ouargla (différence de plus de 220 DA). Idem pour la tomate fraîche qui valait 63 DA/kg dans la région de Sétif contre 93 DA à Béchar (différence de 30 DA), tandis que le poivron était cédé à 61 DA/kg à Sétif contre 114 DA à Béchar (différence de 53 DA). Le kilogramme de mandarines était cédé à 175 DA à Blida contre 475 DA à

Béchar (différence de 300 DA). Concernant les produits d'épicerie, le prix moyen de la farine infantile était à 207 DA à Annaba et à 393 DA à Alger (différence de presque 190 DA). Même tendance pour le prix de la farine conditionnée qui est moins chère à Ouargla puisque vendue à 41 DA/kg contre 57 DA à Batna (différence de 16 DA). Très prisé dans le sud du pays, le thé était vendu à 850 DA/kg à Ouargla contre 387 DA à Annaba (une différence de plus de 460 DA).

Quant aux dattes, elles coûtaient 369 DA/kg à Ouargla contre 587 DA à Sétif (différence de presque 220 DA). S'agissant des viandes, il est observé qu'elles sont moins chères dans la région de Batna: le kilogramme de viande ovine locale s'y vendait à 1.238 DA/kg contre 1.433 DA à Alger (différence de près de 200 DA), alors que la viande bovine locale y était cédée à 839 DA/kg contre 1 342 DA à Oran (différence de plus de 500 DA).

A.B./APS

Processus d'adhésion à l'OMC

Le directeur général de l'Organisation prêt à soutenir l'Algérie

Le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Roberto Azevêdo, a affirmé sa disponibilité à soutenir la démarche de l'Algérie dans son processus d'adhésion à cette organisation, a indiqué un communiqué du ministère de Commerce. Lors d'un entretien avec le ministre du Commerce, Bakhti Belaïb, tenue à Nairobi (Kenya), M. Azevêdo a fait part de «sa disponibilité à soutenir la démarche de l'Algérie, à condition d'exprimer clairement les besoins du pays pour conforter son processus d'adhésion», a précisé le communiqué. Le directeur de l'OMC s'est dit également «prêt à soutenir l'Algérie pour organiser des rencontres bilatérales avec les pays membres influents», a ajouté la même source. De son côté, M. Belaïb a exprimé la volonté de l'Algérie «à poursuivre le processus d'adhésion, tout en précisant que le pays transmettra incessamment les réponses aux questions des membres de l'Organisation ainsi que le programme de transformation législatif et réglementaire afin de réunir les conditions d'organisation du 13^e round» des négociations. Le

ministre a saisi cette occasion pour faire part à son interlocuteur du «souci de l'Algérie de préserver ses intérêts économiques légitimes dans le cadre de son intégration au commerce international», a, en outre, indiqué le communiqué. Les deux parties se sont aussi mis d'accord pour «lever toutes les contraintes qui entravent la démarche de l'accession de l'Algérie à cette Organisation». Le ministre du Commerce s'est entretenu également avec le secrétaire général de la CNUCED, Mokhisa Kituyi. Exprimant sa satisfaction quant au niveau de coopération entre l'Algérie et la CNUCED, M. Belaïb a manifesté son souhait de voir cette institution «continuer à assister l'Algérie dans sa démarche d'intégration au commerce multinational». «Cette coopération s'inscrit dans le cadre du projet d'accord de coopération entre l'Algérie et la CNUCED qui va être concrétisé dans un proche avenir», a précisé le communiqué. Le projet d'accord en question portera «aussi bien sur d'autres domaines de coopération tel que le cadre de la politique commerciale, la politique de la concurrence, de l'investisse-

ment et de facilitation des affaires», a détaillé la même source. A ce propos, M. Kituyi a affirmé «son entière disponibilité à mettre l'expérience de la CNUCED au profit de l'Algérie pour réussir son intégration au commerce multinational». Par ailleurs, le ministre de Commerce a eu un autre entretien avec le vice ministre suédois de l'Infrastructure. Les discussions ont notamment porté sur le développement de la coopération économique et commerciale entre l'Algérie et la Suède. A cette occasion, M. Belaïb a exprimé son souhait d'élargir cette coopération à l'investissement en Algérie tout en mettant en exergue les conditions attractives prévues dans le nouveau code des investissements. Il a ainsi proposé la création d'un conseil d'affaires algéro-suédois et d'accueillir des hommes d'affaires suédois à Alger. Le vice-ministre suédois a, quant à lui, évoqué les opportunités d'investissement que présente l'Algérie pour les hommes d'affaires de son pays et a donné son accord pour la création du conseil des hommes d'affaires bilatéral.

Souad H.

Hôpital d'Oran

Inauguration d'un service d'oncologie

■ Un nouveau service d'oncologie d'une capacité de 24 lits fixes a été inauguré à l'Etablissement hospitalo-universitaire «1^{er} novembre» d'Oran, en présence du doyen de l'oncologie en Algérie, le P^r Djilali El Ouafi.



Amel S./APS

Le chef du nouveau service, P^r Mohamed Yamouni, a souligné que la création d'un service d'oncologie à part entière

permettra une meilleure prise en charge des patients sur les plans quantitatif et qualitatif. Le nouveau service d'oncologie dispose de tous les moyens matériels et humains. Trois professeurs, deux maîtres-assistants et cinq spécia-

listes en oncologie assurent le suivi des patients. Le coût de la prise en charge des cancéreux est très élevé (1 million de dinars mensuellement pour un seul patient) et les budgets alloués ne semblent pas suffisants pour

couvrir toutes les dépenses, a fait savoir le P^r Yamouni qui prévoit un flux important sur cette structure. Les engagements budgétaires du service sont très importants, soit plus de 3 milliards DA, a indiqué le directeur de l'EHU, D^r Mohamed Mansouri, ajoutant que la lutte contre le cancer demeure «une priorité nationale». «Le plan cancer n'est pas une utopie, mais une réalité», a-t-il souligné, relevant que «beaucoup de choses restent à faire pour contrer cette maladie à Oran et partout sur le territoire national». Le président du Comité pédagogique d'oncologie et doyen de l'oncologie en Algérie, P^r Djilali El Ouafi, a rappelé, pour sa part, que la région ouest (Oran, Sidi Bel-Abbès et Tlemcen) compte plus de 710 oncologues (plus 100 qui seront diplômés en septembre 2016 dont 17 professeurs). L'EHU d'Oran disposait déjà, depuis sa création en 2012, d'un hôpital du jour qui prenait en charge les cancéreux d'Oran et de plusieurs

autres wilayas de l'ouest du pays. Cette structure a enregistré pour l'année 2015 plus de 15 200 hospitalisations, 14 500 consultations et 6 700 admissions aux urgences.

Amel S./APS

Diabète de type 2 Le microbiote fait de la résistance à l'insuline

L'Institut national de la recherche agronomique (Inra) démontre pour la première fois l'impact du microbiote sur la résistance à l'insuline et révèle les principales espèces bactériennes en jeu. Le diabète de type 2 est une maladie caractérisée par une hyperglycémie chronique, c'est-à-dire un taux élevé de glucose dans le sang. Cette pathologie est très souvent associée à une insulino-résistance. En effet, les patients atteints produisent de l'insuline mais les cellules deviennent insensibles à cette hormone et ne parviennent plus à stocker le glucose, ce qui conduit à l'apparition de maladies cardiovasculaires et métaboliques. De nombreuses études suggèrent l'existence d'un lien entre le microbiote et la santé métabolique. Pour vérifier ce lien, une équipe de chercheurs internationale impliquant des scientifiques de l'Inra ont examiné le plasma sanguin et le microbiote de 277 personnes non diabétiques et de 75 diabétiques. Ils ont ainsi prouvé que plus le taux de BCAA (des acides aminés essentiels qui proviennent des bactéries de notre microbiote) est élevé, plus la résistance à l'insuline augmente. De plus, les chercheurs ont identifié quatre espèces microbiennes impliquées dans ces interactions entre microbiote et insulino-résistance. «De tels résultats ouvrent des pistes prometteuses pour la santé humaine : si ces bactéries sont un facteur de risque d'insulino-résistance chez l'homme, la prochaine étape consiste à les moduler et les diminuer pour atteindre un équilibre optimal entre les espèces bactériennes de notre microbiote et optimiser notre alimentation», soulignent les chercheurs.

R.S.

21^e Conférence internationale sur le sida à Durban

Les participants s'inquiètent d'une baisse dans le financement

Les participants à la 21^e Conférence internationale sur le sida, qui s'est ouverte à Durban en Afrique du Sud, se sont inquiétés d'une baisse dans le financement des pays donateurs dans la lutte contre la maladie. «J'ai peur», a admis le directeur de l'Onusida, Michel Sidibé, à Durban, ville portuaire de l'est du pays qui accueille jusqu'à vendredi la conférence. «Le monde doit faire face à des priorités qui sont concurrentes, notamment le terrorisme et la crise migratoire (...). Pour la première fois, je vois une baisse dans le financement des pays donateurs dans la lutte contre le sida», s'est-il inquiété. «J'ai peur parce que je vois plus de jeunes femmes infectées, a-t-il poursuivi. Si nous continuons ainsi, nous ne serons pas capables d'éliminer le sida d'ici à 2030», l'objectif fixé par l'ONU. «Le risque est d'avoir une résurgence de l'épidémie», a-t-il averti à l'ouverture de la conférence. Un message amplement relayé par les participants à la conférence de Durban où sont attendus quelque 18 000 scientifiques, militants, hommes politiques, bailleurs de fonds et personnalités, comme le prince Harry, des chanteurs ou acteurs. «Il y a un décalage énorme entre les promesses politiques faites pour mettre fin au sida et la réalité sur le terrain, avec des financements insuffisants et des

systèmes de santé au bord de l'implosion», ont dénoncé pour leur part plusieurs organisations spécialisées dans l'accès aux soins. «Nos gouvernements sont engagés dans un jeu cynique de promesses pour mettre fin à la crise du sida, mais ils refusent de mettre les fonds sur la table pour y parvenir», a estimé Asia Russell, directrice de l'organisation Health Global Access Project. Médecins sans frontières (MSF) a exhorté les participants de la conférence de Durban «à mettre en place un plan d'action pour résoudre l'accès critique au traitement VIH» en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, où le taux de traitement est inférieur à 30%. Les progrès enregistrés ces dernières années ne doivent pas «cacher la réalité», met en garde l'association Aides, alors que 37 millions de personnes vivent aujourd'hui avec le virus du sida, la plupart en Afrique subsaharienne. «Tous les mois, 100 000 personnes meurent du sida et 160 000 sont contaminées», détaille Aides, qui dénonce «des inégalités sociales inacceptables» entre pays riches et pauvres. «Si nous ne faisons pas les bons choix stratégiques, nous risquons de voir annuler les gains durement acquis», a prévenu le président de la Société internationale sur le sida, Chris Beyrer. Les progrès dans la lutte contre l'épidémie qui a fait 30 millions de

morts en 35 ans ont été très significatifs ces dernières années. En 2000, «seul un million de personnes dans le monde avaient accès aux antirétroviraux», essentiellement dans les pays du Nord, selon Aides. «Seize ans plus tard, plus de 15 millions de personnes y ont accès. Quatre millions de morts ont ainsi été évitées», se réjouit l'association. Les progrès à accomplir pour mettre fin à l'épidémie en 2030 restent toutefois colossaux, alors que la recherche en vue d'un vaccin n'a pas encore abouti. «Tant que nous ne parvenons pas à atteindre efficacement les jeunes et à obtenir d'eux qu'ils soient impliqués (dans la lutte contre le sida), rien ne va changer», a estimé Charlyze Theron. Le sida reste la première cause de mortalité chez les jeunes âgés de 10 à 19 ans en Afrique, selon le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef). La conférence internationale sur le sida, qui se tient tous les deux ans, est organisée pour la deuxième fois à Durban. En 2000, le congrès qui s'était tenu dans cette ville de l'océan Indien avait marqué un tournant historique dans la riposte mondiale contre l'épidémie, avec le vibrant appel de l'ancien président sud-africain Nelson Mandela à l'accès de tous les malades aux traitements antirétroviraux.

Souhila B./APS

CHU de Constantine

Réouverture «avant fin juillet» de la maternité

La maternité du Centre hospitalo-universitaire Benbadis de Constantine, fermée depuis juillet 2015 pour réhabilitation, sera rouverte «avant fin juillet en cours», a annoncé le directeur de la santé et de la population, Amor Bentouati. Une commission déléguée par le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme

hospitalière sera présente dans la wilaya la semaine prochaine pour «valider la réouverture de ce service» à la date prévue, a précisé le même responsable au cours d'une conférence de presse tenue au siège de la direction de la santé. Les travaux de réhabilitation du service de maternité ont concerné le pavillon de gynécologie-obstétrique, le bloc opératoire, la

salle d'accouchement, le laboratoire, la pharmacie et les salles de consultation, a encore détaillé M. Bentouati. Les travaux de réhabilitation de cette structure de santé, confiés il y a plus d'une année à une entreprise privée pour un montant de 400 millions de dinars, ont été réalisés en exécution d'une directive du ministère de tutelle visant l'améliora-

tion des prestations de ce service de maternité, à vocation régionale, selon le même responsable. Une enveloppe financière estimée à 200 millions de dinars a également été consacrée à l'acquisition de nouveaux équipements médicaux dont l'opération d'installation a été entièrement finalisée, pour améliorer la prise en charge des parturientes, a égale-

ment fait savoir le même responsable. La remise en service de la maternité du CHU de Constantine, qui assure annuellement plus de 15 000 accouchements dont 4 000 par césarienne, allégera la pression sur les services de gynécologie-obstétrique des autres établissements de santé, a-t-il estimé.

N.T.

Bouira/ Pour optimiser leurs ressources financières

Les communes appelées à trouver des alternatives

■ Les communes de la wilaya de Bouira sont appelées à examiner toutes les possibilités afin de trouver des alternatives permettant d'optimiser leurs ressources financières en recourant notamment à l'exploitation rationnelle de leurs biens et au recouvrement de leurs recettes accumulées depuis des années, a insisté le wali Nacer Maskri.



Ilham N./APS

Au cours d'une réunion, tenue au siège de la wilaya en présence des 45 présidents d'Assemblées populaires communales (P/APC) et les responsables des trésors communaux, le wali a lancé cet appel pour inciter les responsables des municipalités à travailler ensemble et davantage de façon à rationaliser les deniers publics des collectivités locales en vue de renflouer leurs caisses et atteindre le principal objectif qui est l'autofinancement des projets

locaux. «Vous êtes tous tenus de penser sérieusement à trouver d'autres alternatives en vue d'optimiser les ressources fiscales et patrimoniales des communes», a lancé M. Maskri à l'adresse des responsables présents à cette rencontre destinée également à l'examen de la gestion du patrimoine des communes dans un contexte marqué par la crise née de la chute drastique des prix du pétrole depuis plusieurs mois. Au cours de cette réunion tenue dans le cadre des orientations et instructions du Premier ministre Abdelmalek Sellal et du ministre

de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, le wali de Bouira a mis l'accent devant les P/APC des 45 communes de la wilaya sur l'impératif d'aller vers une politique économique locale en exploitant tous les biens matériels et immatériels des communes en vue de tirer profit et renflouer les caisses «au lieu d'attendre toujours les subventions et aides de l'Etat.» A cet effet, M. Maskri a appelé les différentes parties concernées à travailler en parfaite coordination en vue d'identifier et de recenser le plus rapidement possible tous les biens publics des

communes (locaux commerciaux, crèches, parkings et tout autre bien communal) en vue de les rentabiliser, tout en les incitant également à penser à d'autres solutions susceptibles d'apporter un plus financier à la commune en vue d'aider cette dernière à faire face à tout problème de développement. Le chef de l'exécutif de la wilaya de Bouira a demandé, entre autres, aux présidents des communes d'œuvrer de façon permanente à améliorer le cadre de vie et environnemental des citoyens et ce, par le biais, notamment de la création des espaces verts, les opérations de désherbage et de nettoyage. M. Maskri a appelé en outre à exploiter les trois centres d'enfouissement technique (CET) de Bouira, d'Ahnif et d'Aïn Bessam, dont dispose la wilaya, en vue de lever toutes les ordures ternissant l'image de ces communes et autres localités limitrophes. Le même responsable a saisi cette occasion pour donner de fermes instructions aux P/APC concernant la généralisation de l'éclairage public au niveau des chefs-lieux de communes où des opérations d'aménagement sont déjà achevées depuis des mois. **Ilham N./APS**

El-Bayadh Cinq lycées à réceptionner pour la prochaine rentrée

Cinq nouveaux lycées devront être réceptionnés dans la wilaya d'El-Bayadh en prévision de la prochaine rentrée scolaire, a-t-on appris auprès de la direction locale des équipements publics. Ces lycées sont implantés dans les communes de Brezina, Bougtob, Labiodh Sidi-Cheikh, Sidi-Amer et Sidi-Slimane, a-t-on indiqué. Ils sont pour la plupart à plus de 75% d'avancement de leurs travaux et certains en phase de finition, à savoir les lycées de Brezina et Sidi Slimane, est-il précisé. Le wali d'El-Bayadh, Abdallah Benmansour, a mis l'accent, lors de son inspection lundi des lycées de Tesmouline (réceptionné en partie durant la saison 2015-2016) et de Bougtob, sur la nécessité d'accélérer les travaux pour réceptionner à temps l'ensemble des structures éducatives devant ouvrir leurs portes à la prochaine rentrée scolaire. Le secteur de l'Éducation compte beaucoup sur la réception de ces projets avant la rentrée, notamment pour les établissements du cycle secondaire, afin d'atténuer la pression sur un certain nombre d'établissements, à l'instar de ceux de la commune de Bougtob, selon les responsables locaux du secteur.

F.T.

M'sila Plus de 2 milliards DA pour renforcer l'AEP

Plus de deux milliards de dinars ont été mobilisés pour le renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris auprès des services de la direction des ressources en eau. Le projet de renforcement de l'AEP consiste en la pose de conduites sur un linéaire de 70 km, a précisé la même source, signalant que les travaux ont été confiés à deux entreprises spécialisées dans la réalisation et la fabrication des canalisations renforcées de fibre de verre. Le délai de réalisation de ce chantier est fixé à onze mois, a encore ajouté la même source, détaillant que ce projet devra assurer la fourniture du précieux liquide à l'ensemble des quartiers du chef-lieu de wilaya, dans le cadre du grand projet des transferts des eaux depuis le barrage koudiat Acerdoune dans la wilaya de Bouira vers la capitale du Hodna. Actuellement, les villes de Sidi Aïssa, Ain Lahdjet et de Sidi Hadjres de la wilaya de M'sila sont alimentées en AEP à partir du barrage koudiat Acerdoune, ont rappelé les services de la direction des ressources en eau. **R.R.**

Béchar

Plus de 5 000 postes de formation offerts pour la prochaine rentrée

Pas moins de 5 020 places pédagogiques en formation professionnelle sont offertes aux jeunes de la wilaya de Béchar en prévision de la prochaine rentrée (septembre), a-t-on appris du directeur local de ce secteur. Cette nouvelle offre, qui prévoit notamment 1 925 places en formation résidentielle, 1 200 autres en apprentissage, 325 dans le cadre de la formation passerelle, 50 en cours du soir, 100 en formation à distance et 125 au niveau des établissements de formation privés, concernera 18 branches avec 67 spécialités, a précisé Nouredine Aïmmer. Trois nouvelles spécialités seront ouvertes à l'occasion de cette nouvelle rentrée prévue le 27 septembre prochain, à savoir l'audiovisuel, la topographie et le marketing, et ce, dans le but de répondre à la demande formulée par les jeunes, aux

besoins du marché local en main-d'œuvre spécialisée dans ces domaines et aux exigences du développement économique de la wilaya, a expliqué le même responsable. Les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes au niveau des 13 centres de formation et d'apprentissage (CFPA), des deux instituts nationaux spécialisés de la formation professionnelle (INSFP), dont un sera inauguré à l'occasion de la prochaine rentrée et qui est spécialisé dans la formation de techniciens supérieurs dans plusieurs branches du secteur des travaux publics et du bâtiment, en plus de quatre sections détachées. M. Aïmmer fait état aussi de l'ouverture officielle en 2017 de trois nouveaux CFPA aux chefs-lieux des communes d'Igli, Béni-Yekhlaf et Béni-Ounif. Ces nouvelles structures, d'une capacité d'accueil chacune de plus de 250

places, ont été réalisées dans le cadre de l'extension de la carte de formation professionnelle dans la wilaya, mais aussi dans le but du rapprochement du secteur des populations, souligne le même responsable. La région a aussi bénéficié d'un troisième INSFP en voie de réalisation au chef-lieu de la wilaya déléguée de Béni-Abbès (240 km au sud de Béchar) et spécialisé dans les métiers de l'hôtellerie et du tourisme. Cette nouvelle structure à caractère national, qui sera ouverte au cours de l'année 2017 avec une capacité de 300 places, permettra la formation des personnels dans les domaines de l'hôtellerie et du tourisme, afin de pourvoir les structures hôtelières et touristiques en réalisation dans la wilaya en personnel qualifié, a ajouté M. Aïmmer.

Ali O./agences

Médéa / Barrage de Koudiat Acerdoune

Boussène et Souagui raccordées au système de transfert des eaux

Les localités de Boussène et de Souagui, à l'est de Médéa, sont raccordées depuis lundi au système de transfert des eaux du barrage de Koudiat Acerdoune (Bouira), à la faveur de la mise en service du projet d'adduction en eau potable réalisé au profit de ces deux communes rurales, a-t-on

constaté. Initié dans le cadre du programme de renforcement de l'alimentation en eau potable au profit d'une vingtaine de localités de la wilaya, à partir du barrage de Koudiat Acerdoune, ce projet va doter ces deux communes d'un quota d'eau supplémentaire de 1 800 m³/jour pour la localité de Souagui et 800

m³/jour pour la commune de Boussène, selon le directeur des ressources en eau, Abdelkrim Abouni. Une enveloppe financière de 200 millions de DA a été injectée pour la réalisation des infrastructures hydrauliques nécessaires au transfert des eaux du barrage, a indiqué ce responsable, précisant que le

coût global du programme d'alimentation des communes de la wilaya s'élève à 1,35 milliard de DA. Djouab, une autre commune de l'est de Médéa, sera la prochaine localité qui va être raccordée à ce système de transfert, qui a touché, à ce jour, plus d'une douzaine de localités de la wilaya, a-t-il ajouté. **K.L.**



Allemagne

Une attaque à la hache revendiquée par l'EI

■ Le groupe État islamique (EI) a revendiqué hier une attaque à la hache perpétrée la veille par un jeune Afghan dans un train qui a fait quatre blessés, une première en Allemagne, pays jusqu'ici épargné par les attentats islamistes de grande ampleur.

L'organisation a affirmé que le jeune demandeur d'asile de 17 ans qui a blessé dans un train lundi soir quatre personnes près de Wurtzbourg (sud), dont deux sont entre la vie et la mort, était un de ses «combattants», selon l'agence Amaq liée à l'EI. «Il a mené cette opération en réponse aux appels à viser les pays de la coalition (dirigée par Washington) qui combat l'EI» en Syrie et en Irak, a affirmé Amaq. Un drapeau de l'organisation EI, «fabriqué artisanalement», a été retrouvé dans la chambre du jeune Afghan, qui a été tué par la police après avoir pris la fuite, a annoncé de son côté le ministre de l'Intérieur régional de Bavière, Joachim Herrmann. Tout en se montrant prudent sur les motiva-

tions du jeune homme arrivé il y a deux ans en Allemagne en tant que «mineur non accompagné», il a également expliqué que selon un témoin, l'assaillant avait crié «Allah Akbar» (Dieu est grand) avant de commettre ses forfaits. Toutefois, a jugé le ministre, il faut maintenant «soigneusement enquêter» sur les motivations du demandeur d'asile, qui a agi seul dans le train, afin de déterminer s'il appartenait à la mouvance islamiste ou s'il s'est «radicalisé tout seul très récemment». «A l'heure actuelle, je ne m'associe à aucune spéculation», a souligné M. Herrmann. «Il était seul (...) dans le train. Il a commis les faits tout seul», a-t-il ajouté. L'Afghan, qui a déposé une demande d'asile en Allemagne l'an dernier, n'était pas connu des services de

renseignements. Il vivait depuis environ deux semaines dans une famille d'accueil de la localité d'Ochsenfurt, voisine de l'endroit où se sont déroulés les faits. Lundi soir vers 21h15 locales, le jeune homme a grièvement blessé à coups de hache et de couteau quatre passagers d'un train régional assurant une liaison entre les villes de Treuchtlingen et Wurtzbourg en Bavière (sud). «Au moins deux» d'entre elles sont «en danger de mort», selon M. Herrmann à la chaîne de télévision publique ZDF. Les quatre personnes blessées sont originaires de Hong Kong, selon les autorités chinoises, et cinq membres d'une même famille au total ont été attaqués. Plusieurs personnes étaient en état de choc. Un riverain, qui a pu monter à bord du train, a décrit une «scène de boucherie» à l'intérieur, selon l'agence de presse DPA. La voiture du train portait des traces de sang et des pansements abandonnés sur place par les équipes de secours. La police a tué le jeune homme lorsqu'il a tenté de s'en prendre à elle avec ses armes blanches. Après que le système d'arrêt d'urgence du



Ph. > D. K.

train a été activé, il a pris la fuite en sautant du train. L'Allemagne n'a jusqu'à présent pas été touchée par une attaque jihadiste de grande ampleur, contrairement à ses voisins français et belge, mais les autorités ont, à de nombreuses reprises, fait savoir qu'elle pouvait être une cible. Jusqu'à présent, seules des agressions isolées liées au jihadisme ont eu lieu. Une attaque au couteau a été perpétrée contre un policier par une adolescente de 15 ans en février à la gare de Hanovre (nord). L'enquête a démontré depuis la motivation islamiste de cette jeune fille. En septembre 2015, un Irakien de 41 ans en

liberté conditionnelle après avoir purgé une peine pour appartenance à une organisation «terroriste», a été tué par la police après avoir blessé au couteau une policière à Berlin. Et en août 2015, deux combattants germanophones revendiquant leur appartenance à l'EI avaient pour leur part menacé dans une vidéo l'Allemagne et la chancelière Angela Merkel. Le pays a accueilli l'an dernier plus d'un million de demandeurs d'asile, dont un bon nombre fuyant les conflits en Syrie et en Irak. Cet afflux soulève de profondes inquiétudes dans la population, qui profitent à la droite populiste.



Points chauds

Danger

Par Fouzia Mahmoudi

Si les témoignages sur la personnalité polémique de Donald Trump ne manquent pas d'apparaître ponctuellement dans les médias américains, certains font plus de bruit que d'autres. Les révélations de l'ancien nègre du candidat milliardaire viennent en effet perturber légèrement la campagne du conservateur qui est justement lui-même à la convention Républicaine et sur le point d'être officiellement investi pour être le représentant officiel du parti pour la présidentielle de novembre prochain. Tony Schwartz, l'homme à qui Donald Trump doit en partie sa gloire depuis qu'il a façonné son mythe à l'aide d'une autobiographie, regrette son rôle dans la montée de Trump. Alors que la convention de Cleveland s'est ouverte cette semaine dans un climat politique tendu, l'auteur du best-seller «Trump, the Art of the Deal», véritable hagiographie du milliardaire parue en 1987, sort du silence dans le *New Yorker*. Plus de vingt ans après l'avoir érigé en charismatique self-made-man, au moyen d'un ouvrage aussi dithyrambique que romancé, l'ancienne plume du businessman regrette aujourd'hui d'avoir créé un monstre dès 1985. Alors journaliste, Tony Schwartz avait mis un point d'honneur à taire les tares du magnat de l'immobilier, au détriment de toute impartialité. Mais l'ascension fulgurante du «héros» de son livre a encouragé l'auteur à avertir les électeurs du candidat Républicain à la Maison-Blanche : «Je pense sincèrement que si Trump gagne et obtient les codes nucléaires, il y a de grandes chances que cela entraîne la fin de notre civilisation.» Si cette thèse semble exagérée à nos yeux, pour Schwartz, elle apparaît plausible. Il poursuit : «Il n'y a pas un Trump privé et un Trump public. [...] Tout ce qu'il veut, c'est de la reconnaissance extérieure, toujours plus.» Tony Schwartz redoute surtout l'exacerbation des pires traits de caractère du riche New-Yorkais. À commencer par sa démesure et son narcissisme. «Les millions de personnes qui ont voté pour lui et croient qu'il représente leurs intérêts apprendront [...] qu'il se fiche complètement d'eux.» Autre constat inquiétant : l'homme politique souffrirait d'un cruel manque de concentration. Au point de se comporter, selon son nègre, «comme un gamin de maternelle qui ne peut pas rester tranquille en cours». L'ex-journaliste raconte avoir renoncé à ses méthodes habituelles de travail pour rédiger la biographie du truculent magnat, tant l'intéressé était incapable de méditer plus de quelques minutes «sur un sujet qui ne concern[ait] pas son auto-glorification». Le témoignage s'assombrit lorsque Schwartz évoque la propension au mensonge de Trump. «Une seconde nature», à en croire celui qui a passé dix-huit mois aux côtés de l'homme d'affaires. «Il a, plus que n'importe quelle autre personne que j'ai connue, cette capacité à se convaincre lui-même que tout ce qu'il dit est vrai, ou à moitié vrai, ou, au moins, devrait être vrai», explique-t-il. Mais comme tant d'autres témoignages parus ces derniers mois et montrant la phase sombre de Trump il n'y a que de très fortes chances que cela ait la moindre importance pour les millions d'américains qui sont bien décidés à voter pour lui en premier lieu pour secouer Washington et tenter de forcer les politiciens à changer leurs méthodes de gouvernances qui se sont avérées médiocres ces dernières années et qui les ont rendu au fil des ans de plus en plus pauvres et désespérés. F. M.

Turquie

La machine judiciaire lancée contre les putschistes présumés

Quatre jours après le putsch raté en Turquie, la machine judiciaire était lancée, avec la mise sous écrou de 26 généraux, dont l'ex-chef de l'armée de l'air, dans le cadre d'une vaste opération de reprise en main par le régime Erdogan. Visiblement à l'attention de la communauté internationale qui s'inquiète d'un déchaînement répressif en Turquie, le Premier ministre Binali Yildirim a rejeté hier «tout esprit de vengeance» car «une telle chose est absolument inacceptable dans l'État de droit». Les images de brutalités commises contre des soldats putschistes qui se rendaient ont créé la polémique, notamment sur les réseaux sociaux. «Cette nation tire sa force du peuple, pas des chars», a lancé le Premier ministre au Parlement. «Le niveau de vigilance et de surveillance va être important dans les jours qui viennent», avait prévenu lundi le secrétaire d'État américain John Kerry. Les partisans du président turc Recep Tayyip Erdogan ont encore répondu à son appel en masse lundi soir, et jusque tard dans la nuit, se réunissant par dizaines de milliers dans les villes d'Istanbul, d'Ankara et d'Izmir (ouest). Le numéro un turc a expliqué que sa vie avait été menacée par les putschistes, alors que les conditions de son exfiltration de la station balnéaire de Marmaris (ouest) où il se trouvait au déclenchement du coup d'état restaient floues. «Si j'étais resté 10, 15 minutes de plus à l'hôtel, ils m'auraient tué, kidnappé,

ou emmené», a-t-il déclaré dans une interview diffusée tard lundi par la chaîne américaine CNN. Le président a ajouté qu'il accepterait la réintroduction de la peine de mort si le Parlement turc le décidait. Il a annoncé qu'«une décision importante devait être prise» lors d'une réunion du Conseil de sécurité nationale aujourd'hui à Ankara. Jusqu'à présent au moins 118 généraux et amiraux dans tout le pays ont été placés en garde à vue, suspects d'implication dans le coup d'état manqué, rapporte l'agence Anadolu, dans ce qui s'apparente à une purge importante au sein de l'armée. Vingt-six généraux et amiraux, dont l'ancien chef de l'armée de l'air, le général Akin Oztuk, ont été placés en détention préventive après avoir été inculpés, notamment, de «tentative de renversement de l'ordre constitutionnel», de «tentative d'assassinat» du président Erdogan et de «constitution d'une organisation armée». Au total, selon Binali Yildirim, 6 038 militaires, 755 magistrats et 100 policiers ont été placés en garde à vue. Des demandes de placement en garde à vue ont aussi été émises contre 2 854 juges et procureurs, immédiatement après le putsch manqué par un groupe de militaires. Par ailleurs, 9 000 policiers, gendarmes et fonctionnaires ont été démis de leurs fonctions. Le général Oztuk, qui est apparu hagard et un pansement sur l'oreille au tribunal, a nié toute implication : «Je ne fais pas partie de ceux qui ont

planifié et mené le coup d'état militaire. J'ignore qui l'a planifié et dirigé». «En me basant sur mon expérience, je pense que c'est la structure parallèle (le réseau du prédicateur Fetullah Gülen, NDLR) qui a mis en œuvre cette tentative de coup d'État militaire», a-t-il toutefois ajouté, cité par Anadolu. Ankara a envoyé des «dossiers» à Washington sur une implication de Gülen dans le putsch, a annoncé hier M. Yildirim. Mais le prédicateur a réfuté dans une interview lundi à l'AFP aux États-Unis toute responsabilité. «J'ai toujours été contre l'intervention des militaires en politique intérieure», a-t-il assuré. «Dans un paysage comme celui-là, il n'est plus possible de parler de démocratie, de Constitution, d'une forme de gouvernement républicain», a accusé l'opposant exilé. Il a laissé entendre que le gouvernement aurait pu jouer un rôle dans cette tentative de putsch à propos de laquelle des internautes disaient : «Ce n'est pas un coup (d'État), mais une mise en scène». «Vous avez des informations de presse indiquant que des membres du parti au pouvoir étaient au courant de la tentative huit, dix voire 14 heures à l'avance», relève-t-il. A Bruxelles lundi, le commissaire européen à l'Elargissement Johannes Hahn, chargé du dossier de la candidature turque à l'UE, avait également suggéré que le gouvernement turc avait préparé, avant la tentative de coup d'État, une liste de personnes à arrêter.



Festival international d'Oran du film arabe

Un hommage sera rendu au trio «Bila houdoud»

■ La ville d'Oran est prête pour accueillir les participants au Festival international d'Oran du film arabe, selon le commissaire de cette manifestation, Brahim Seddiki.



En effet, le premier responsable de ce festival a affirmé, lundi à Oran, que la neuvième édition qui s'ouvrira vendredi prochain dans la capitale de l'ouest algérien préserve la dimension universelle de la manifestation sans réduire le contenu en dépit de la rationalisation des dépenses. S'exprimant lors d'une conférence de presse tenue au siège de l'APC d'Oran, M. Seddiki a souligné que «la dimension universelle» du festival est présente dans cette édition. «Nous avons pu nous adapter à la situation actuelle», a-t-il relevé, signalant que le Festival n'a pas connu de réduction sauf pour le nombre des membres du jury et des invités. Il a souligné, dans ce sens, que le prestige de ce festival est conservé parmi les festivals arabes et internationaux et que les contenus et les protocoles sont présents comme dans les festivals internationaux dans cette édition qui verra la présence en force d'acteurs et de médias arabes aux côtés de leurs homologues algériens.

Un hommage sera rendu au

trio «Bila houdoud», en plus de la commémoration du 4e centenaire de la mort de l'écrivain universel William Shakespeare.

Cette édition célébrera aussi le cinquantième anniversaire du célèbre film «La bataille d'Alger» de Gillo Pontecorvo et l'équipe

de travail du film «Omar Gatlou» en présence de son réalisateur Merzak Allouache, 40 ans après sa production, a-t-on indiqué.

La neuvième édition du festival verra la présence d'une pléiade d'artistes arabes dont Farouk El Fichoui, Ayman Zidane, Youcef El Khal, Suzanne Nejmeddine et Pamela El Kik, a-t-on indiqué, soulignant qu'aucun de ces cinéastes n'a exigé un montant précis pour sa présence. Ainsi, un «Panorama des courts-métrages», un séminaire intitulé 'l'Autre dans le cinéma arabe', un atelier de formation et la projection de films hors compétition sont prévus en plein air et au niveau des plages d'Oran, en marge du FIOFA.

En réponse à une question sur le budget de ce festival, le commissaire a annoncé un montant de l'ordre de 120 millions DA qu'il a qualifié de «dérisoire» comparativement aux budgets des festivals internationaux.

Au sujet du transfert de la cérémonie d'ouverture du festival du Centre des conventions Mohamed-Benahmed vers le théâtre régional Abdelkader-Alloula, M. Seddiki a déclaré que les organisateurs se «faisaient un honneur de lier l'ouverture de cette édition au nom du grand

dramaturge défunt Abdelkader Alloula», ajoutant que «nous œuvrons à faire la promotion de cet édifice doté d'une architecture magnifique et qui a déjà abrité les cérémonies d'ouverture d'éditions précédentes».

Ce festival, qui s'étalera jusqu'au 27 juillet courant, mettra en lice 34 films qui se disputeront les prix du «Wihr d'or» représentant 14 pays arabes dont 24 œuvres dans les catégories des longs et courts métrages, et 10 dans la catégorie des documentaires. **A.S.**

RENDEZ-VOUS CULTURELS

Esplanade de Riad El Feth
Du 30 juillet au 4 août

La manifestation cinématographique «Ciné plage».

Théâtre de verdure Laadi-Flici à Alger

22 juillet :

Spectacle de la chanteuse marocaine Hind Zahra.

23 juillet :

Soirée artistique animée par l'artiste algérienne Souad Massi.

24 juillet :

L'artiste malienne Rokia Traoré anime un spectacle musical.

Hôtel Le Méridien d'Oran

24 juillet :

La chanteuse marocaine Hindi Zahra enchante ses fans.

Maison de la culture Ould-Abderrahmane-Kaki de Mostaganem

Jusqu'à la fin du mois de

juillet :

Exposition de peinture «25^e anniversaire du décès de Mohammed Khadda».

Cirque national d'Algérie
Cirque Amar (Chapiteau à Place Ardis, Pins Maritimes)

Jusqu'au 30 juillet :

Spectacles du cirque Il

Florelegio.

Galerie de l'Espace Sylabs (8, rue Yessad-Hassani, Alger-Centre)

Jusqu'au 23 juillet :

Exposition de photographies «Près d'ici», avec la participation de 18 photographes de dix pays arabes.

Musée d'art moderne et contemporain d'Alger (Rue Larbi-Ben-M'hidi, Alger)

Jusqu'à la fin du mois de

juillet :

Exposition «Genèse II, une collection qui s'agrandit» avec des œuvres de Issiakhem, Khadda, Chegrane, Mokrani, etc.

Auditorium Aïssa-Messaoudi de la radio algérienne

20 juillet :

L'ambassade de Colombie en Algérie organise un concert de musique classique à l'occasion du 206^e anniversaire de l'indépendance de ce pays.

Ville de Tizi Ouzou, la commune de Soumaâ

Du 24 au 31 juillet :

Festival itinérant Raconte-Arts.

Festival du film méditerranéen d'Annaba

Les courts-métrages algériens sélectionnés

Le commissaire du festival international d'Oran du film arabe, Larbi Brahim Seddiki, a annoncé, lundi à Oran, la sélection prochaine de courts métrages algériens projetés hors compétition pour participer au Festival du film méditerranéen d'Annaba. Brahim Seddiki a indiqué, lors d'une conférence de presse tenue à l'APC d'Oran pour présenter les grandes lignes de la 9e édition du Festival d'Oran du film arabe qui s'ouvrira vendredi prochain, qu'un accord a été conclu avec le commissariat du Festival du film méditerranéen d'Annaba pour insérer dans la compétition des courts métrages algériens projetés au festival d'Oran. L'objectif escompté par cette initiative est de soutenir ce genre d'œuvres

cinématographiques pour leur importance chez le spectateur et de valoriser l'effort du réalisateur en l'encourageant à poursuivre le travail, a souligné le même responsable. C'est aussi une manière pour assurer au public des projections de films anciens et nouveaux qui ont eu un grand succès. Le commissariat du festival d'Oran a consacré pour cette neuvième édition un panorama aux courts métrages algériens qui seront projetés hors compétition, totalisant dix films de jeunes réalisateurs nationaux. Deux films algériens intitulés «Dikrayatouna» (Nos souvenirs) de Farid Noui et Walid Benyahia et «Kindil el bahr» (La méduse) de Damien Ounouri seront insérés dans la compétition de la catégorie des courts-métrages

du festival d'Oran parmi les douze films arabes du même genre. La concurrence sera très forte cette année vu la qualité des œuvres en lice.

Par ailleurs, cette édition verra la projection des œuvres du réalisateur Merzak Allouache et autres réalisées dans le cadre de la manifestation «Constantine, capitale de la culture arabe». Ces films seront projetés en plein air pour promouvoir le travail de proximité et relancer le cinéma, a ajouté M. Seddiki. Ce festival est aussi une occasion pour promouvoir la production cinématographique, encourager les nouveaux cinéastes et les inciter à plus de créativité. C'est aussi un espace d'échange artistique entre Algériens et étrangers. **L. B.**

Musique

Nouvel album de Céline Dion bientôt dans les bacs

Céline Dion sortira un nouvel album studio le 26 août, le premier depuis le décès en janvier de son époux et manager René Angelil, a annoncé lundi Sony Music France.

En mai, la superstar canadienne aux 220 millions d'albums vendus dans le monde depuis ses débuts en 1981, avait dévoilé un premier titre intitulé

«Encore un soir», un hommage poignant à René Angelil écrit et composé par Jean-Jacques Goldman.

Pour la première fois, Francis Cabrel et Serge Lama ont coécrit une chanson pour ce nouvel album, ainsi que Jacques Veneruso qui a déjà composé pour Céline Dion plusieurs tubes dont «Je ne vous oublie pas» et

«Parler à mon père». L'artiste Grand Corps Malade, qui avait déjà collaboré pour l'album «Sans attendre», signe aussi un titre du nouvel opus.

Céline Dion proposera également une reprise d'«Ordinaire», un succès de Robert Charlebois. «Plus impliquée que jamais, Céline a volontairement choisi des thèmes positifs et tournés

vers la vie», souligne Sony Music France dans un communiqué.

Après 9 concerts à guichets fermés à Paris Bercy fin juin et début juillet, Céline Dion se produira à Montréal le 31 juillet (10 représentations), à Québec le 20 août (5 représentations) puis à Trois Rivières le 30 août (2 représentations).

C. I.

Coup-franc direct

Quelle participation pour notre délégation ?

Par Mahfoud M.

Le patron du Comité olympique algérien a été discret sur les objectifs du sport national pour les JO qui auront lieu au mois d'août prochain. Le premier responsable du COA n'a pas voulu s'étaler sur les pronostics qu'il se serait fixé avec les présidents des fédérations car il ne dispose pas de toutes les données concernant les athlètes. Certains dirigeants du COA commencent à préparer l'opinion nationale à un éventuel échec, en déclarant que Rio ne sera pas sans doute comparé à Londres 2012 ou Pékin 2008 où l'Algérie avait quand même obtenu des médailles. A ce point donc, on n'a plus confiance en nos athlètes, ou bien sait-on que les moyens mis à leur disposition pour se préparer n'ont pas été suffisants ? Il faudra élucider cette mentalité de défaitiste chez certains de nos responsables qui doivent pourtant rendre compte de cette situation du sport national qui n'est plus le même depuis quelque temps. La rigueur manque dans la préparation des différentes sélections nationales et des athlètes, et après la défaite on nous dit que cela est dû à un retard dans la préparation. Il faudra donc revoir un certain nombre de choses dans la gestion du sport algérien qui doit revenir à ce qu'il était avant pour espérer retrouver sa verve.

M. M.

JO-2016

Athlétisme, boxe et judo, aux avant-postes

L'ATHLÉTISME, la boxe et le judo sont les disciplines algériennes les plus représentées lors des Jeux olympiques 2016 de Rio de Janeiro (5-21 août), selon la liste officielle communiquée lundi par le Comité olympique et sportif algérien (COA). L'athlétisme est la discipline qui a réussi à qualifier le plus grand nombre d'athlètes (15) en attendant l'issue du recours de Mohamed Ameer (20 km marche), recalé. Les espoirs de podium reposent sur Taoufik Makhoulfi (800 et 1500m) et Larbi Bouraâda (décathlon). La boxe qui a offert à l'Algérie sa première médaille olympique (JO-1984 à Los Angeles) arrive en seconde position avec 8 pugilistes, à leur tête Mohamed Flissi (52 kg) considéré comme chance de médaille. Le judo algérien sera présent à Rio avec 5 athlètes et celui qui est le plus proche du podium est Lyes Bouyakoub (-100 kg), vu son classement mondial. La lutte qui a réussi à qualifier trois athlètes pour les JO-2016 peut aussi prétendre à une médaille notamment par Tarek Aziz Benaissa (-66kg), 5^e lors des championnats du monde 2015 à Las Vegas (USA). La voile a aussi qualifié 3 athlètes. Deux athlètes représenteront la gymnastique au Brésil et autant en haltérophilie et en cyclisme. L'Algérie, qui participe pour la 13^e fois à des JO, sera présente pour la première fois avec 46 athlètes, plus la sélection des U-23 de football (18 joueurs). La judokate Sonia Asselah a été désignée comme porte-drapeau de la délégation algérienne lors de la cérémonie d'ouverture des Joutes de Rio. La délégation sportive algérienne s'envolera pour le Brésil le 27 juillet à bord d'un avion spécial de la compagnie nationale Air Algérie. Le retour est programmé pour le 22 août.

Berraf : «Nous faisons confiance aux autorités brésiliennes»

L'Algérie «fait confiance» aux autorités brésiliennes pour prendre les mesures préventives nécessaires concernant le virus

Zika lors des Jeux olympiques 2016 de Rio de Janeiro (5-21 août)», a indiqué lundi à Alger le président du Comité olympique et sportif algérien (COA), Mustapha Berraf. «Nous avons entièrement confiance. Les autorités brésiliennes font de leur mieux pour minimiser au maximum le risque de contagion durant les Joutes olympiques cet été», a indiqué Berraf, lors d'un point de presse tenu au siège du COA à Ben Aknoun (Alger). L'Algérie sera représentée aux JO-2016 par 46 athlètes, plus la sélection des U23 de football (18 joueurs). «De notre côté, nous avons pris nos précautions à travers nos équipes médicales qui accompagneront la délégation tout au long de son séjour. Il n'y a pas de crainte à avoir pour cela», a encore rassuré le premier responsable de l'instance olympique algérienne. Les athlètes algériens seront hébergés au niveau du bloc 18, situé au milieu du village olympique composé de 31 immeubles. «L'Algérie a soutenu le Brésil dans sa candidature pour l'organisation des JO-2016 et continuera à le faire pour que cette édition soit couronnée de succès», a encore dit Berraf. Le virus Zika, qui touche 1,5 million de personnes dans le pays hôte des JO-2016, peut être responsable de fièvre, de douleurs articulaires et, dans certains cas beaucoup plus rares, de problèmes neurologiques. Des sportifs de plusieurs disciplines ont déclaré forfait à cause du virus Zika. Les derniers sont les joueurs de tennis tchèques Tomas Berdych (8^e mondial) et Karolina Pliskova (N.16) qui ont annoncé samedi leur forfait pour les JO-2016, comme l'avaient fait la veille le Canadien Milos Raonic et la Roumaine Simona Halep. Les meilleurs golfeurs ont également renoncé au rendez-vous olympique les uns après les autres. Six des dix meilleurs joueurs de la planète, dont les N.1, 2, 3 et 4 (Jason Day, Dustin Johnson, Jordan Spieth et Rory McIlroy) n'iront pas au Brésil, tous affirment craindre de contracter le virus Zika.

EN U 23 Ultime stage en Espagne avant les JO

■ La sélection nationale des U 23 d'André Pierre Shürmman a débuté lundi dernier son dernier stage en Espagne avant les Jeux olympiques qui auront lieu au mois d'août prochain. Les Verts qui, jusque-là, avaient tenu plusieurs stages en Corée du Sud et en Algérie souhaitent bien terminer cette préparation avant le rendez-vous fatidique où il sera question de bien représenter le pays dans la compétition la plus importante avec le Mondial.

Par Mahfoud M.

La sélection, après avoir livré deux matchs amicaux face à la sélection irakienne (défaite 3-2, victoire 2-0), va entrer dans le vif du sujet avec ce stage en terre ibérique, qui sera ponctué par deux tests face aux pensionnaires de la Liga espagnole : le FC Valence et le FC Grenade, respectivement les 20 et 24 juillet. «Ce regroupement va me permettre d'abord de faire tourner l'effectif et ensuite de dégager l'équipe type qui aura à débiter les rencontres des JO-2016 de Rio», a affirmé le sélectionneur suisse Pierre-André Schürmann. Ce regroupement revêt ainsi une importance particulière pour la sélection olympique qui sera amoindrie en raison de l'absence de trois joueurs : Bensebaini, retenu par son club du Stade Rennais, ainsi que Chita et Gagaa, toujours en convalescence. «J'aurais aimé bénéficier de l'apport de tout le monde, mais ce n'est pas le cas. Il faut dire que les règlements de la Fédération internationale (Fifa) qui n'obligent pas les clubs à



Les Verts devront se préparer pour les JO

libérer les joueurs pour les JO n'ont pas arrangé nos affaires», a regretté Schürmann. La victoire décrochée dimanche soir face à l'Irak est la première pour les Olympiques depuis le championnat d'Afrique des U-23 disputé en 2015 au Sénégal (28 novembre-12 décembre) puisque les Algériens ont enchaîné quatre défaites en amical : face à la Palestine (1-0), contre la Corée du Sud (2-0 et 3-0) et devant l'Irak (3-2). Le sélectionneur national a retenu 18 joueurs en prévision des JO-2016, dont trois

évoluant à l'étranger : Haris Belkebla (RC Tours/France), Rachid Aït Atmane (Sporting Gijon/ Espagne) et Baghdad Bounedjah (Al Sadd/Qatar). Le séjour ibérique permettra au staff technique national d'apporter les dernières retouches en prévision de l'expédition brésilienne. Aux JO-2016, l'Algérie évoluera dans le groupe D avec l'Argentine, le Honduras et le Portugal. Les Verts entreront en lice le 4 août face aux Honduriens à Rio de Janeiro.

M. M.

RC Relizane

Le problème financier pénalise le club

Le RC Relizane est la seule équipe de la Ligue 1 Mobilis de football dont les joueurs n'ont pas encore repris les entraînements en vue de la saison footballistique 2016-2017 qui débutera le vendredi 19 août. En dépit d'un marché de transferts très actif, le RCR tarde à reprendre les entraînements au moment où la direction est à la recherche de ressources financières pour entamer la saison. Tous les autres pensionnaires de l'élite

ont repris le travail en prévision de la prochaine saison footballistique, ce qui met le club de l'Ouest dans de beaux draps. Selon le programme établi initialement et après quelques jours d'entraînement à Relizane, les coéquipiers de Mohamed Amine Zidane devraient effectuer à partir du 1^{er} août un stage en Tunisie, ponctué par une série de matchs amicaux. En matière de recrutement, le club a assuré jusque-là l'arrivée de 15 joueurs : Ali

Messaoud, Ait Fergane, Saâdaoui, Merzougui, Khelfaoui, Chaouchi, Alleg, Belmokhtar, Tebbi, Helal, Guebli, Annane, Benayad, Brahmia et Mekkaoui. En revanche, le club a enregistré un bon nombre de départs, à l'image de Djerrar, Moundji, Bouda, Benabderrahmane, Bourdim, Manucho et Tiaiba. Le RCR a dû attendre la 30^e et dernière journée de la saison dernière pour assurer en extremis son maintien en Ligue 1.

Natation/National Open (cadets et juniors-5^e journée)

Le GSP provisoirement en tête

LE GROUPEMENT sportif des Pétroliers (GSP) occupe, provisoirement, la première place au Championnat d'Algérie Open (cadets et juniors/garçons et filles) de natation dont les épreuves se déroulent au complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger). En effet, le GSP est premier, respectivement en cadets (avec 11 médailles d'or), en cadettes (5 or), en juniors filles (6 or) et en Open (toutes catégories) filles avec 13 médailles d'or. Par contre, les juniors garçons du NR Dely Brahim occupent la première place dans leur catégorie avec 7 or. En Open, compétition englo-

bant toutes les catégories, les garçons du RT Ain El Turck (Oran) sont premiers avec un total de 4 médailles d'or, soit une de plus que ceux du GS Pétroliers et de l'USM Alger (3 or). Le classement des médailles risque de connaître cependant des changements, après les finales «Open» programmées lundi en fin de journée et lors des épreuves finales inscrites pour la 6^e et dernière journée, mardi. Il est à noter qu'un seul record d'Algérie a pu être pulvérisé par la nageuse Amel Melih au 50m nage libre à deux reprises, le premier dans les séries avec un chrono de 26.47

et le second en finale (26.20). «Pour l'instant, les épreuves se sont déroulées dans de bonnes conditions et aucune contestation majeure n'a été signalée. Tous les clubs engagés sont présents avec leurs meilleurs nageurs et nageuses et on enregistre, avec satisfaction, la bonne concurrence entre les athlètes pour honorer leur contrat avec leurs clubs», a indiqué le directeur de l'organisation sportive (DOS), Hamid Guermah. Le championnat d'Algérie Open de natation-2016 enregistre la participation de 38 clubs représentés par un total de 246 athlètes dont 76 dames.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Société de distribution de l'électricité
et du gaz de l'Ouest

Plus de 12 milliards DA de créances



LES CRÉANCES de la Société de distribution de l'électricité et du gaz de l'Ouest (SDO) ont atteint plus 11,631 milliards DA en 2015, soit une diminution de 5% par rapport à 2014 où il a été enregistré plus de 12,204 milliards DA, a-t-on appris hier à Oran du président directeur général de la SDO, Nourredine Ghoul.

Lors d'une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan de la société pour l'exercice 2014, M. Ghoul a indiqué qu'une amélioration a été enregistrée en matière de recouvrement des dettes détenues auprès des clients privés et publics par rapport à 2014.

Cette amélioration témoigne de l'effort fourni par la SDO qui couvre 17 wilayas dans l'ouest du pays, a-t-il souligné, ajoutant que ces créances demeurent toutefois élevées, surtout celles concernant des entreprises et des administrations publiques.

Plus de 5,792 milliards DA de redevances ont été enregistrées par la SDO envers les entreprises et administrations publiques contre 5,532 milliards DA en 2014 (+5%), tandis que celles des clients ordinaires (ménages) ont été estimées à 5 839 milliards DA contre 6 672 milliards DA (-12%).

Pour ce qui est du taux de pertes d'électricité, il a été estimé à 17,38% contre 18,14% en 2014, soit une amélioration de 0,76%.

Des dépenses d'investissement de l'ordre de 34,532 MDA ont également été enregistrées durant l'année dernière avec une hausse de 2% par rapport à 2014, a-t-on fait savoir.

Avec les programmes de

relogement qu'a connus la région, principalement Oran, plus de 126 266 nouveaux clients ont été recensés pour le réseau d'électricité en 2014, portant le nombre total des abonnés de la SDO à 2 415 970 clients.

Le plan d'urgence de 2015, se caractérisant par un programme prévisionnel de réalisation de 1 337 postes électriques, a été réalisé à un taux de 94%, soit 1 260 postes réalisés, a indiqué M. Ghoul.

Pour ce qui est du gaz, les ventes totales enregistrées en 2015 ont été de 3 223,37 millions de mètres cubes, enregistrant une évolution de 8% par rapport à 2014.

Pour ce qui est du réseau de gaz naturel, la SDO a enregistré 93 774 nouveaux clients en 2015 relevant le nombre d'abonnés à 1 177 904 clients.

Répondant à une question sur les branchements illicites en électricité à Oran, le responsable a estimé que ce fléau demeure «très important» dans certains quartiers de la wilaya, déclarant : «Nous ne pouvons toutefois pas régulariser la situation de ces foyers».

Selon les explications fournies par les directeurs de distribution d'Oran et d'Es-senia, Bahmed Baghor et Mohamed Belmadani, 48 sites (9 relevant de la Direction de distribution (DD) d'Oran et 39 d'Es-senia) sont branchés illicitement, soit plus de 9 000 foyers à Oran et plus 14 900 à Es-senia.

Des pertes colossales sont subies annuellement à cause de ce phénomène (136 millions DA à la DD d'Oran et 147 millions à celle d'Es-senia), a-t-on ajouté.

Hatem D.

Accidents de la route 66 morts et 2 000 blessés en une semaine

SOIXANTE-SIX PERSONNES sont mortes et 2 087 autres ont été blessées dans 1 639 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 10 au 16 juillet courant à travers le territoire national, indique hier un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira avec 7 personnes décédées et 59 autres blessées, suite à 46 accidents de la route, précise la même source.

Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 3 470 interventions pour procéder à l'extinction de 2 722 incendies divers.

R. T.

Tensions raciales aux états-unis



Louis

Djalou@hotmail.com

Leur lycée arrive en tête du classement du Bac dans la wilaya

Les lycéens de Boudjima ne seront plus nomades à la prochaine rentrée

■ Les lycéens de la commune de Boudjima (27 km au nord-st de la wilaya de Tizi Ouzou) auront, enfin, leur établissement dès la prochaine rentrée scolaire, après avoir été «nomades» pendant plus d'une année.

Par Hamid M.

La commission de wilaya chargée du suivi des travaux du nouveau lycée de remplacement de l'ancien établissement du secondaire de Boudjima a rassuré, lundi dernier, les autorités locales et les élèves de la région quant à l'engagement de livrer ce projet à la rentrée scolaire 2016/2017. L'annonce a été faite par le directeur de wilaya des équipements publicq eu égard à l'avancement des travaux de finition. La remise en service de ce lycée soulagera, du coup, les collégiens de la localité qui partagent les locaux de leurs éta-

blissements avec les lycéens depuis plus d'une année. L'intérêt particulier des autorités de la wilaya à ce projet n'est pas le fruit du hasard. Les excellents résultats obtenus par les lycéens de Boudjima, cette année au baccalauréat, ont incité ces mêmes autorités à faire de la livraison de ce lycée une priorité de l'heure. En effet, les lycéens de Boudjima sont éparpillés depuis deux ans au niveau des collèges du chef-lieu communal. Cela ne les a pas empêché de placer leur établissement qui n'existe que sur papier sur le haut du podium à travers la wilaya, pour la seconde année consécutive, en réalisant un taux

de réussite au baccalauréat de 84,81% alors que l'an dernier il était de 86,34%.

H.M.

Sidi-Aïch/ Béjaïa Un malfaiteur arrêté pour vol

«LES ÉLÉMENTS de la sûreté de daïra de Sidi-Aïch ont mis fin aux agissements d'un malfaiteur répondant aux initiales de A.F.», indique la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cet individu ayant des antécédents judiciaires et âgé de 44 ans, a tenté de voler le camion JMC de la victime K.N, 42 ans, immobilisé devant son lieu de résidence, à la rue 1^{er}-Novembre à Sidi-Aïch, ces derniers jours.

L'individu est natif de Koléa, dans la wilaya de Tipasa. Il a été signalé via le numéro vert 15-48 vers 4h du matin. Les éléments de la police judiciaire qui se sont immédiatement rendus sur place ont constaté la dégradation de l'une des vitres du camion et surpris le voleur en flagrant délit de vol. L'individu a pris la fuite à bord d'une voiture de marque Faw, mais il sera arrêté quelques instants plus tard par la police grâce à une parfaite coordination avec d'autres policiers en service. Il a été présenté devant le parquet de Sidi-Aïch dimanche dernier et a écopé de 7 ans de prison ferme et une amende de 20 millions de centimes pour tentative de vol avec utilisation de véhicule, dégradation de véhicule, etc., selon la même source.

H. C.

Annaba

Rassemblement de dizaines de citoyens pour réclamer des logements

DES DIZAINES de citoyens, non touchés par l'opération de relogement en cours à Annaba, se sont rassemblés lundi devant le siège de la wilaya pour réclamer des logements, a-t-on constaté sur place. Les protestataires qui représentent les habitants des logements précaires des quartiers de Beni Hafer et Hadjar Eddis (commune de Sidi Amar) et Ain Berda, reprochent aux autorités de la wilaya de ne pas les avoir intégrés dans les listes des bénéficiaires des opérations de relogement en dépit des conditions difficiles dans lesquelles ils vivent depuis des années. Par ailleurs, les services de l'habitat ont indiqué que la liste des bénéficiaires de l'opération de relogement à Béni Hafer a été établie sur la base d'une enquête profonde et précise et

que ceux qui n'ont pas été concernés peuvent introduire des demandes pour bénéficier ultérieurement des programmes destinés aux enfants d'Annaba.

Pour leur part, les protestataires des quartiers de Hadjar Eddis et Ain Berda réclament aux autorités locales d'accélérer la remise des logements dont ils ont bénéficiés et dont ils ont reçu les actes d'attribution depuis plus de six mois, selon les protestataires qui se sont dispersés dans le calme.

Pour rappel, la wilaya d'Annaba a entamé depuis trois jours une opération de relogement de 411 familles de Beni Hafer vers des appartements neufs à la cité Kalitoussa à Berrahal dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire.

L. O.